



AMICALE LAÏQUE LEDONIENNE JURA BASKET

**ASSEMBLEE GENERALE
LUNDI 11 MARS 2023
G.E.S. Lons-le-Saunier**

COMPTE-RENDU

Mathias JACOB, Président intérimaire, ouvre la séance en présentant les excuses de quelques invités et en remerciant tous les présents.

Il expose les raisons de cette assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2023 avait fait le constat des difficultés financières du club et amorcé un processus de redressement. Suite à la démission du Président, pour raison professionnelle et personnelle, un bureau intérimaire a été nommé pour résoudre les problèmes de trésorerie et préparer un nouveau projet. La présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de faire un bilan de situation, de présenter et de voter le projet élaboré et d'élire un nouveau Comité Directeur chargé de mettre en œuvre ledit projet.

BILAN DE SITUATION

Mathias Jacob reprend l'historique des difficultés financières rencontrées et des solutions projetées (*voir le C.R. de l'A.G.E. du 9 janvier 2023*). Il s'agit de sauver le club à court terme et d'arrêter le projet à moyen terme :

- sauver le club à court terme avec l'aide de l'ALL Générale, la vente d'actifs, l'aide des banques, la sollicitation des partenaires privés et publics.
- arrêter un projet à moyen terme construit avec le cabinet d'expertise comptable COGESTEN et validé par le Commissaire aux Comptes.

Deux rencontres avec les représentants de la Ville et d'E.C.L.A. ont permis de préciser le projet. Un travail constant a approfondi la réflexion sur les choix difficiles de réduction d'activités entre formation des jeunes et compétition de haut niveau. Des rencontres sont engagées avec les salariés. Un appel à bénévoles est lancé.

PRESENTATION DU PROJET soumis au vote de l'A.G.E

PROJET FINANCIER : Mathieu GROSSET (*les documents des budgets prévisionnels sont consultable sur demande*). Mesures prises, engagées et envisagées :

- Redressement de la trésorerie :
 - en interne : annulation de la dette envers l'ALL Générale (votée en CA de l'ALL) ; vente d'actifs (minibus) ; appel à engagement bénévole ; ouverture d'une souscription en ligne ; abandon au club par les parents accompagnateurs des frais de déplacement donnant droit à crédit d'impôts ;
 - en externe : négociation avec les établissements financiers et d'état pour report de remboursement d'emprunts (banques, P.G.E., France Active, cotisations patronales) ; sollicitation des partenaires privés (dette auprès d'eux changée en mécénat, augmentation de contribution, nouveaux partenaires) ; aide des Collectivités Territoriales (avance de subvention remboursable en trois ans)
- Elaboration d'un budget réaliste et crédible :
 - en produits : augmentation des cotisations (30%) ; maintien des revenus des buvettes ; maintien des recettes de manifestations et ajout de nouvelles manifestations (Tournoi des Etoiles) ; maintien des recettes de la Boutique ; maintien des apports des partenaires privés et incitation au mécénat financier plutôt qu'en nature ; nouveaux partenaires ;
 - en charges : diminution des frais de structure (licenciement de salariés en CDI) et réengagement d'un dynamique bénévole ; diminution des budgets des équipes fanions (30%) et recherche d'entraîneurs bénévoles ;

En résumé le budget présenté s'élève à 526 000 € en produits (contre 750 000 € précédemment) et 520 000€ en charges (dont 200 000 € incompressibles de frais de structure). Il reste donc 320 000€ pour les salariés (contre 620 000€ précédemment). Ce budget prévisionnel, élaboré avec le cabinet d'expertise comptable COGESTEN partenaire du club, est validé par le Commissaire aux Comptes.

PROJET SPORTIF (Mathieu JEANGUIOT)

La base du projet sportif reste la **formation des jeunes**. Actuellement le club assure la formation de 280 jeunes pour un total annuel de 23 000 heures d'entraînements et de compétitions. L'Amicale est laïque et continuera d'accueillir tous les jeunes et particulièrement les filles autant que les garçons. Il n'est pas question de sacrifier la filière féminine.

Le projet, pour être viable étant donnée la diminution des charges de salariés, exige un investissement fort de bénévoles, encadrants et formateurs.

La **compétition de haut niveau** (équipes de Nationale), locomotive du rayonnement du club, vitrine attractive pour les jeunes et source de l'essentiel des apports financiers des partenaires privés et publics, ne peut être sacrifiée ni diminuée de façon sévère. La seule décision négative est l'arrêt de l'équipe des U18 Elites Championnat de France, non subventionnée. Son maintien est budgétairement impossible. La filière féminine sera maintenue avec N2, N3 et U18 pour assurer une continuité sportive. Pour l'équipe de NM2, malgré les résultats exceptionnels, la montée en NM1 est inenvisageable dans les conditions économiques et humaines actuelles. Joueurs et entraîneurs ont été informés.

Le **Centre d'entraînement**, en collaboration avec le Lycée Jean Michel et le Collège Saint Exupéry, est maintenu et donc l'équipe de U17 M Région.

Le club veut garder le même niveau d'ambition pour sa formation des jeunes que pour sa compétition de haut niveau.

QUESTIONS

La parole est donnée à l'assemblée. De nombreuses questions portent sur l'encadrement (difficulté à trouver et former des entraîneurs et surtout des coaches), sur la structure sportive (existence, montée, descente ou suppression d'équipes de jeunes ou de seniors, création de CTC avec d'autres clubs), sur le rôle capital et initial de la commission technique.

Dans le domaine structurel les questions portent aussi sur les besoins de bénévolat pour l'administration, les finances, la logistique, sur la possible mutualisation de postes entre clubs de sports différents.

Les réponses sont données dans la mesure où elles peuvent l'être en raison de bien de incertitudes à cette période de la saison.

Mathieu Grosset rappelle les trois temps du projet présenté : résolution immédiate du problème de trésorerie, budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 et budgets prévisionnels, version basse et version réaliste, pour les cinq ans à venir.

VOTE DU PROJET

Le projet soumis au vote de l'assemblée générale est adopté à l'unanimité moins 5 abstentions.

INTERVENTIONS DES ELUS INVITES

Claude BORCARD, Président d'E.C.L.A.

Claude Borcard remercie le Bureau intérimaire pour le travail accompli et annonce que l'Agglomération fera ce qui est en son pouvoir pour accepter la demande du club lors de son Conseil Communautaire du 30 mars qui avancerait 10 000€ de subvention remboursable sur 3 ans.

Antoine JAILLET, Vice-Président chargé des Sports d'E.C.L.A.

Antoine Jaillat excuse Jean-Yves Ravier le Maire, revient sur la position de la Ville exprimée lors de l'AGE du 9 janvier, mal compris alors et qui se fondait sur le sérieux et la rigueur exigés dans une situation où l'argent public est en jeu.

Il affirme que le projet complet et approfondi présenté par le Bureau est convaincant, que le club, association phare sur l'Agglomération et la Ville, doit continuer d'exister. La proposition d'une avance de subvention de 40 000€ remboursable sur 3 ans sera soumis au vote du Conseil Municipal le 3 avril.

Cyrille BRERO, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura chargé des Sports

Cyrille Brero salue le travail réalisé par le Bureau intérimaire du club. Il confirme la volonté du Conseil départemental de participer au redressement du club, ce qu'il ne fera pas seul. Il attendra donc les décisions de la Ville et d'E.C.L.A. Le sujet sera abordé lors de la séance publique du Conseil départemental du 20 mars.

Il ajoute qu'il propose d'étudier le passage de la prime de Haut Niveau de 35 000 € à 45 000 €. Il est salubre de sauver le club actuellement mais nécessaire pour l'avenir de nourrir l'ambition d'aller plus haut.

Danièle BRULEBOIS, Députée du Jura

Danièle Brulebois félicite le club pour le travail accompli et dit que l'argent investi pour la jeunesse n'est jamais mal investi. Pour le financement futur du club elle appelle à s'appuyer sur le partenariat privé qui valorise les entreprises en raison des résultats exceptionnels du club.

Elle rend compte de son entrevue avec la Ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, qui rappelle que le Ministère ne peut secourir des clubs en difficulté mais que de nouveaux projets liés aux Jeux Olympiques de 2024 peuvent être source de financement.

Elle ouvre d'autres pistes de recherche d'aides dans les dispositifs comme les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPPV), le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) et le financement des formations BP-JEPS Basket.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur, auteur du nouveau projet voté par l'assemblée générale, présente sa démission en bloc pour laisser place à un nouveau Comité Directeur qui sera chargé de l'affiner et de le mettre en œuvre.

Des 28 membres du Comité Directeur se représentent les 18 suivants :

1	ANCEAU	Alain
2	BAUVOIS	Jean-François
3	BERNARD	Éric
4	BUATOIS	Ghislain
5	CAUQUIL	Dominique
6	DEVAUX	Florian
7	GAZZETTA	Audrey
8	GRANDMOUGIN	Lionel
9	GROSSET	Matthieu
10	JACOB	Aurélien
11	JACOB	Mathias
12	JEANGUIOT	Mathieu
13	LAVERSENNE	Grégory
14	NOËL	Christian
15	PAPUT	Martial
16	PERROD	Mathieu
17	PETITJEAN	Frédéric
18	SAGET	Xavier

Se présentent les 10 nouveaux candidats suivants :

1	BENIER	Philippe
2	CHENU	Claire
3	CUINET	Marie-Pierre
4	GOUTTEFARDE	Marion
5	LYET	Charlotte
6	MARTEL	Virginie
7	PETITJEAN	Mélanie
8	VERAND	Stéphane
9	VUILLAUME	Anne
10	VUILLAUME	Flore

Le vote statutairement doit se dérouler à bulletins secrets. Il est demandé à l'assemblée si elle souhaite un vote à main levée, ce qui entraîne nécessairement un vote pour ou contre l'ensemble de la liste des candidats sans possibilité de rayer des noms. L'assemblée vote à l'unanimité pour cette procédure et le vote à main levée est réalisé.

A l'unanimité les candidats de la liste sont élus.

Le Comité Directeur se réunira dans les dix jours à venir pour nommer en son sein un Bureau Exécutif, nommer les responsables des commissions et poursuivre les actions initiées. Un Bureau intérimaire sera désigné en attendant cette nomination afin de conduire toutes les démarches et rencontres officielles et de prendre toutes les décisions nécessaires à la continuité de la gestion de l'association.

Mathias Jacob clôt l'assemblée générale.

*Le secrétaire, Dominique Cauquil
Le 15 mars 2023*